

NOTE D'INFORMATION SUR L'ORGANISATION DU 27^{ème} CONGRES DE L'UNION POSTALE UNIVERSELLE A ABIDJAN DU 10 AU 28 AOUT 2020

L'Union Postale Universelle (UPU), organe des Nations Unies créée en 1874, est la seconde plus ancienne organisation internationale après l'Union Internationale des Télécommunications. Forte de ses 192 pays-membres, l'UPU constitue le principal forum de coopération entre les acteurs du secteur postal, permettant d'assurer un véritable réseau universel de produits et de services postaux. Aussi, le Congrès mondial de l'UPU est l'autorité suprême de l'Union. Il rassemble les plénipotentiaires de tous ses pays membres tous les quatre ans, afin de discuter de l'état du secteur postal mondial et décider de son orientation.

La Côte d'Ivoire est membre de cette organisation depuis le 23 mai 1961.

Lors du 26^{ème} Congrès mondial de l'Union Postale Universelle (UPU), tenu à Istanbul en Turquie, du 20 septembre au 7 Octobre 2016, la Côte d'Ivoire a été élue, après le retrait de l'Ethiopie et la Tunisie, pour abriter le 27^{ème} Congrès de ladite institution.

Ainsi, le 27^{ème} Congrès de l'UPU se tiendra en terre ivoirienne, du 10 au 28 août 2020.

Toutefois, avant tout propos, il est nécessaire que les différentes étapes de l'évolution de la Poste de CI soient rappelées.

HISTORIQUE DE LA POSTE DE COTE D'IVOIRE

La Poste de Côte d'Ivoire (Poste-CI) est une Société d'Etat au capital social de 5,362 Milliards. Elle est régie par le droit privé (OHADA, Convention Collective, Code du Travail), par la loi n°95-519 du 04 septembre 1997 portant organisation des Sociétés d'Etat et par les dispositions du décret n°98-377 du 30 juin 1998 portant sa création. Elle a pour objet social:

- L'exploitation du service public postal
- L'acheminement par voie terrestre, aérienne ou maritime de tout type de courrier et paquets tant sur le territoire national qu'à destination et en provenance de pays étrangers, les services financiers postaux ainsi que les activités connexes.

Avant d'arriver à sa forme actuelle de Société d'Etat, La Poste de Côte d'Ivoire a connu plusieurs changements au niveau de son statut juridique.

Le **29 juillet 1843**, la Côte d'Ivoire faisait connaissance avec le service de La Poste dans la localité de **MAFIA**, un des principaux quartiers **d'ASSINIE**, où avait été élevé le fort Joinville. En réalité, c'est le **17 Août 1862** que sera créé le premier véritable bureau de Poste, toujours à **ASSINIE**.

De **1871 à 1878**, les activités de la **Poste d'ASSINIE** sont suspendues. Il a fallu attendre **1880** après la création de l'**Union Postale Universelle (UPU)** pour voir établir les échanges de correspondances en provenance du **comptoir d'ASSINIE** et de **GRAND-BASSAM**. Ses activités sont transférées à **ADIAKE** où un bureau de Poste est ouvert en **Janvier 1945**.

Après ce siècle d'histoire (de **1843 à 1945**) marqué de profonds changements, la Poste évoluera sous plusieurs formes juridiques et connaîtra des temps forts :

- **1945** : Création de l'Administration des Postes et Télécommunications.

- **1961** : Admission de la Côte d'Ivoire à l'Union Postale Universelle (UPU).

- **1975** : Transformation de l'Administration des Postes et Télécommunications en Office des Postes et Télécommunications (OPT).

- Le **03 août 1976** : Promulgation de la loi (n°76-501 du 03 août 1976) portant code des Postes et des Télécommunications régissant les activités postales.

- **1978** : Création de la banque postale BIPT (Banque Ivoirienne de développement des Postes et Télécommunications) au sein de l'OPT.

- **1980** : Admission de la POSTE DE COTE D'IVOIRE à l'Union Panafricaine des Postes (UPAP).

- **1982** : Dissolution de la BIPT (Banque Ivoirienne de développement des Postes et Télécommunications) et sa transformation en une Caisse d'Epargne toujours au sein de l'OPT.

- **1984** : Eclatement de l'Office des Postes et Télécommunications (O.P.T) en Office National des Postes (O.N.P) et Office National des Télécommunications (O.N.T)

- **1990** : l'Etat réoriente l'activité de ses établissements publics en mode de gestion privée.

- Le **15 Mai 1991**, le Service Public de la Poste a été concédé à la Société Ivoirienne de la Poste et de l'Epargne (SIPE), sous la forme d'une Société d'Economie Mixte au Capital de **(3) milliards de Francs CFA**, dont **98%** appartenaient à l'Etat de Côte d'Ivoire et **2%** au Personnel.

- Le **30 juin 1998**, la **SIPE** est dissoute. Et dans un souci de rentabiliser les différents métiers de la Poste, la **SIPE** a été scindée en deux (2) Sociétés d'Etat.

Par décret n°98-376 du **30 juin 1998** portant réorganisation des Services Postaux et Financiers, deux (2) Sociétés d'Etat sont créées:

* La Poste de Côte d'Ivoire (POSTE-CI)

* La Caisse d'Epargne et des Chèques Postaux (CECP)

- Le **1er juin 1999**, la Poste-CI démarre effectivement ses activités.

- En **2000**, un décret fusionnant La Poste-CI et la CECP est pris mais ne sera jamais mis en application.

- **Octobre 2013** : Vote de la nouvelle loi postale (loi N°2013-702 du 10 octobre 2013) portant Code des Postes et mettant en place un nouveau cadre de régulation pour le secteur postal.

Ainsi, la présente note s'articulera autour des trois points suivants :

- La raison du choix de la Côte d'Ivoire comme pays organisateur du Congrès 2020 de l'UPU ;
- Les enjeux et les objectifs du Congrès tant pour l'UPU que pour l'opérateur désigné et la Côte d'Ivoire
- Les retombées dudit Congrès pour la Côte d'Ivoire

I- **Les raisons du choix de la Côte d'Ivoire par la communauté postale internationale**

D'entrée, l'on peut dire que le choix de notre pays pour abriter le congrès de l'UPU n'a pas été fortuit

Pour rappel, il faut dire qu'en 1999, la délégation de la Côte d'Ivoire au 22^{ème} congrès de Beijing, en Chine, conduite par l'actuel Vice-Président de la République, Premier Ministre à l'époque, SE Daniel K. DUNCAN, la Côte d'Ivoire avait été désigné pour organiser le 23^{ème} congrès en 2004. Malheureusement, ce congrès n'a pas pu se tenir en terre ivoirienne en raison de la crise militaro-politique que le pays a connu. La Roumanie en fut l'heureuse élue.

En 2014, elle a obtenu l'organisation de la deuxième Conférence Stratégique qui devait se tenir à Abidjan, naturellement, au mois de mars. Mais là encore, malgré la grande campagne qui a été battue pour dissiper toutes les appréhensions, l'événement lui a encore échappé en raison de la présence de l'épidémie à virus d'Ebola qui sévissait dans la sous-région ouest-africaine, notamment dans certains pays voisins.

Il convient de noter au passage que le Kenya qui devait organiser cet événement en Afrique subsaharienne en 2008, l'a perdu aussi, en raison de la crise post-électorale qui l'a secoué.

Autant dire que le sort s'acharnait sur l'Afrique subsaharienne d'autant plus que l'Egypte est pour l'instant le seul pays Africain ayant pu organiser cet événement, et ce, depuis 1934.

Il fallait donc vaincre ce signe indien, en sollicitant une fois de plus l'organisation de ce congrès.

Ainsi, la deuxième tentative de la Côte d'Ivoire, se présentait comme un défi continental. C'est pourquoi, sa candidature a été massivement soutenue par les pays africains réunis au sein de l'Union Panafricaine des Postes (UPAP). Le slogan adopté depuis d'ailleurs 2004, en dit long sur cet élan de solidarité, à savoir : « ***L'Afrique vous invite, la Côte d'Ivoire vous accueille*** ».

Et depuis l'année dernière, un Comité africain de soutien à la Côte d'Ivoire, a été mis en place, présidé par la Tunisie. Le Comité en question attend la mise en place du Comité national pour entrer en action.

Ceci dit, l'organisation du Congrès de l'UPU en terre ivoirienne répond à des enjeux et à des objectifs spécifiques aussi bien pour la Côte d'Ivoire que pour le secteur postal et l'UPU.

II- Les enjeux et les objectifs du Congrès

1- Les enjeux et les objectifs du congrès pour l'UPU

L'enjeu principal pour l'UPU, c'est qu'elle réussisse à organiser le congrès à l'endroit choisi, c'est-à-dire Abidjan, en République de Côte d'Ivoire et non ailleurs. Car il y va de sa crédibilité.

Pour elle, le congrès, non seulement doit se dérouler à Abidjan comme prévu, mais aussi et surtout qu'il se fasse dans les meilleures conditions de sécurité, sanitaire, etc., telles que prévues par l'Accord et ses annexes signés par les 2 parties.

En termes d'objectifs, l'organisation du Congrès 2020 de l'UPU en Côte d'Ivoire devrait permettre à l'UPU d'atteindre entre autres les objectifs suivants :

- Faire le bilan de la SPMI (Stratégie Postale Mondiale d'Istanbul du Cycle 2017-2020) ;
- Prendre les décisions définitives sur les questions concernant la Réforme de l'UPU et les autres questions restées en suspens (Plan d'Intégration des Produits, Plan de Rémunération Intégrée, Caisse Sociale, etc.)
- Décider définitivement de la position à prendre sur le retrait des USA de l'UPU
- Elaborer la Stratégie Postale Mondiale d'Abidjan (SPMA)
- Renouveler des organes dirigeants de l'UPU, puisque le BI sera en fin de mandat. Il s'agit du:
 - . DG/BI
 - . VDG/BI
 - . Président du Conseil d'administration (Qui sera attribué à la Côte d'Ivoire) et les présidents des différentes commissions techniques du CA
 - . Président du CEP et les présidents des différentes commissions techniques du CEP.

2- Les enjeux et les objectifs du congrès pour la Côte d'Ivoire

L'enjeu majeur de ce Congrès pour l'Etat de Côte d'Ivoire est de pouvoir réussir l'organisation de cet évènement en terre ivoirienne et ce conformément au cahier des charges qu'il a signé avec l'UPU.

Pour le pays organisateur du Congrès, les enjeux peuvent être situés à 2 niveaux : pendant et après le congrès.

2-1: Pendant le congrès

La Côte d'Ivoire a l'obligation de relever les principaux enjeux qui s'imposent à elle pour l'organisation de ce congrès et ce à divers niveaux : sécuritaire, logistique, diplomatique, TIC, etc.... Toutes ces obligations sont contenues dans la convention et le cahier des charges qu'elle a signé avec l'UPU.

Aussi, durant le congrès, la Côte d'Ivoire devra présider les travaux pendant les trois (3) semaines.

2-2: Après le congrès

La Côte d'Ivoire va présider le Conseil d'Administration de l'UPU pendant quatre (4) ans de 2021-2024.

A ce poste, la personnalité qui représentera la Côte d'Ivoire sera un contributeur de taille dans la recherche de solution des grandes questions postales et connexes durant la période sus indiquée. Il s'agit des questions environnementale, douanière, de commerce et de sécurité.

3 : Enjeux et objectifs pour le secteur postal

Le secteur postal connaîtra un réel changement grâce aux échanges d'expériences avec les postes des pays développés et leur appui en termes de plateforme technique, informatique et technologique

En effet, l'un des objectifs du congrès de l'UPU est de développer le secteur postal en général et l'opérateur postal en particulier au sein du pays organisateur.

3-1 Pour le secteur postal en général :

L'organisation du Congrès en Côte d'Ivoire a l'avantage d'amener les gouvernants à s'intéresser davantage au secteur postal, mieux à le mettre au cœur des plans de développement nationaux. En effet, il est de notoriété que les Postes constituent les meilleurs instruments de développement du territoire ; des instruments privilégiés permettant de réaliser les 17 objectifs de développement durable (ODD)

Cela permettra également, d'amener les gouvernements à créer les conditions légales et réglementaires de développement du secteur postal pour tous les acteurs en général, mais aussi pour l'opérateur désigné (Cadre légal, Régulation du marché, etc.)

3-2 Pour l'opérateur postal désigné en particulier

La Poste de Côte d'Ivoire, l'opérateur postal désigné sera au cœur de cette grande messe des postiers du monde.

Pour ce faire, elle devra être remise à niveau et présenter un bien meilleur visage à toute la communauté postale mondiale.

Par ailleurs, en marge des Congrès de l'Union Postale Universelle, il est fortement recommandé de procéder à la mise en service ou au lancement d'initiatives et/ou projets structurants devant non seulement être des vitrines pour les autres postes mais aussi assurer la pérennité des activités de l'Opérateur désigné, en charge du Service Universel Postal.

C'est dans cette optique que lors du séjour de la délégation de l'Union Postale Universelle en Côte d'Ivoire conduite par son Vice -Directeur Général, deux projets majeurs découlant des engagements déjà pris par l'Etat de Côte d'Ivoire ont été retenus.

Il s'agit de :

- la construction du Bureau de poste du futur
- la construction d'un nouveau Centre de Tri Postal et d'Express Logistique.

Par ailleurs, avec l'organisation du Congrès de l'UPU en Côte d'Ivoire, la Poste de Côte d'Ivoire devra bénéficier d'un relooking de ses agences postales et d'une redynamisation de ses activités.

Au niveau scientifique, elle pourra également bénéficier de l'expérience des autres opérateurs postaux désignés qui participeront aux travaux du congrès

III- Les retombées du Congrès pour la Côte d'Ivoire, pays organisateur

Comme indiqué plus haut, la Côte d'Ivoire occupera le poste de PCA de l'UPU pendant les quatre années, pour le cycle 2021-2024.

Ainsi, les retombées pourront être d'ordre économique, social, diplomatique, politique, touristique etc.

On pourra citer entre autres en termes de retombées pour le pays :

- Rehaussement de son image donc de son prestige au sein de la communauté internationale,
- Avec son expérience tirée de ce Congrès, la Côte d'Ivoire sera dorénavant une référence pour l'organisation de tels évènements dans le monde, et pourra être sollicité pour abriter d'autres rencontres de cette envergure ;

- Repositionnement du pays au niveau diplomatique (Les autorités les plus hautes seront sollicitées à coup sûr pour parrainer des candidatures au moment du renouvellement des organes dirigeants : DG, VDG, Présidents du CEP et présidents de Commissions techniques, etc.)
- Retombées économiques, culturelles, etc. :
 - Transport : la CI sera la destination de plusieurs compagnies aériennes pour convoyer plus de 3000 délégués venant de 192 pays ;
 - Les opérateurs économiques tireront profit des mouvements de tous ces visiteurs
 - Les réceptifs hôteliers en tireront le plus grand profit (Hébergement)
 - L'artisanat également pourra faire recettes
 - Les restaurateurs, etc.

Bref, au niveau diplomatique, la Côte d'Ivoire sera très sollicitée, pour des soutiens ou appuis à des candidatures, etc.

Abidjan sera tout simplement le centre de décisions des Postes du monde.

Ainsi, le destin des postes du monde pour le cycle 2020-2024, va se dessiner en terre ivoirienne.

C'est pourquoi toutes les dispositions idoines devront être prises pour la réussite totale de ce congrès dont l'organisation ne reviendra pas de sitôt en Afrique.